

MAIRIE DE PROPRIANO



6, Avenue NAPOLEON III
20110 PROPRIANO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20260717-2026-035-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2026

ARRÊTÉ N° 2026-035

Portant nomination d'un mandataire (hors mandataire suppléant) de la régie de recettes des droits de place de marché.

Le Maire de Propriano,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 6 février 2010 instituant la régie de recettes des droits de place du marché ;

Vu l'arrêté n°2008-82 du 10 juin 2008 portant nomination du régisseur titulaire et du mandataire suppléant ;

Vu l'avis conforme du comptable public en date du 16 juillet 2026 ;

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 10 juillet 2026 ;

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 10 juillet 2026 ;

ARRÊTE :

Article 1er

Mme Danielle Santa DUVAL, est nommée mandataire (hors mandataire suppléant) de la régie de recettes des droits de place de marché, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de ladite régie, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

Article 2

Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constituée comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code Pénal ;

Il doit les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

Article 3

Le mandataire est tenu d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative aux régies du secteur public local.



Fait à Propriano, le 16 juillet 2026

Le Maire

Paul Marie BARTOLI

Signature du mandataire précédée de la formule manuscrite « VU POUR ACCEPTATION »

Le Mandataire, Danielle Santa DUVAL

Signatures du régisseur titulaire et le mandataire suppléant, précédées de la formule manuscrite « VU POUR ACCEPTATION »

Le Régisseur Titulaire, Olinthe FAGGIANI

Vu pour acceptation

Le Mandataire Suppléant, Michel COLONNA

Vu pour acceptation